



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Boulevard Adolphe Max 45
1000 BRUXELLES
Appartement A22
Superficie brute:

68 m²

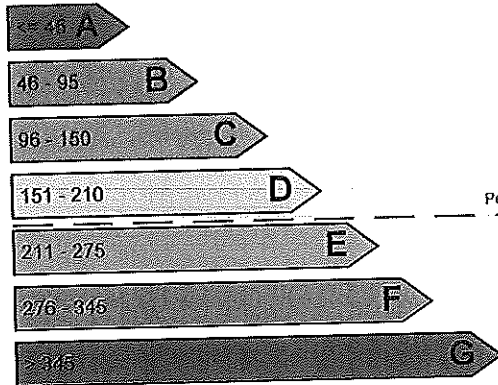


Certificat PEB valide jusqu'au:

13/11/2026

Performance énergétique du bâtiment

Très économe



D+

Très énergivore

Consommation par m ² [kWh EP/(m ² .an)]	161
Consommation totale [kWh EP/an]	10.996

Emissions CO2

Emissions annuelles de CO2 par m² [kg CO2/(m².an)]

PEU

BEAUCOUP

34

Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. Poser une isolation complémentaire dans les murs extérieurs.
2. Adapter le système de ventilation.
3. Améliorer l'étanchéité à l'air du bâtiment et ventiler correctement.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

Informations administratives

Certificat délivré le: 13/11/2018

Certificat PEB n°: 20161113-0000338285-01-5

Coordonnées du certificateur PEB:

Nom: BEGHIN Christophe

Société:

Signature:

Affectation: Habitation individuelle

Numéro d'agrément: 001268110